

**LES  
VACANCES  
DU CLESG**

**SAISON  
2023-2024**



## VOTRE ADHESION ET VOTRE DOSSIER

Vous avez inscrit votre enfant au CLESG.

Pour cela, vous nous avez fait parvenir un dossier complété et signé.

Ce dossier est valable jusqu'au 31/08/2024 tout comme votre adhésion.

Seul votre quotient familial sera mis à jour en mars 2024.

En cas de changement de situation, vous pouvez modifier vos informations directement sur le portail famille (changement de téléphone, d'adresse, d'employeur...).

Les informations pour renouveler votre adhésion l'année prochaine, pour les vacances 2024-2025, seront communiqués sur notre site internet à partir du 21/08/2024.

## LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions aux vacances scolaires ont lieu via le portail famille :

- 3 semaines avant le début des petites vacances
- 1 mois et demi avant les vacances d'été

Vous devez saisir votre demande dans le créneau qui vous correspond aux dates renseignées sur l'agenda des inscriptions disponible sur notre site internet :

- Première inscription : dans le créneau « reprise d'adhésion » ou « nouvelles familles » selon votre cas
- Inscriptions suivantes : dans le créneau « adhérents »

Pas d'inscription possible en dehors des dates mentionnées sur l'agenda.

Les inscriptions aux petites vacances se font en journée complète, selon des modules de 2, 3, 4 ou 5 jours.

Attention les modules peuvent être modifiés selon le calendrier d'ouverture.

Les inscriptions aux vacances d'été se font en journée complète et à la semaine uniquement.

Lorsque vous aurez saisi votre demande d'inscription sur le portail famille, vous recevrez un mail de réponse sous 24h-48h.

Votre enfant fait partie d'un groupe défini par rapport à sa classe :

<b>Les Pitchounes</b>	enfants de maternelle
<b>Les Marmottes</b>	enfants de CP
<b>Les Zouaves</b>	enfants de CE1 – CE2
<b>Les Garg</b>	enfants de CM1 –CM2
<b>Les Ados</b>	collégiens

Pour les vacances d'été, c'est la classe de rentrée de septembre qui est prise en compte pour faire les groupes.

## LE PROGRAMME D'ACTIVITES

Le programme d'activités est mis en ligne sur notre site internet le week-end précédant le début des inscriptions, dans l'onglet :

PETITES VACANCES / PROJET PEDAGOGIQUE ET PROGRAMME D'ACTIVITES

VACANCES D'ETE / PROJET PEDAGOGIQUE ET PROGRAMME D'ACTIVITES

## LA FACTURATION

Les factures seront envoyées **par mail** avec la confirmation d'inscription. La réception de ce mail vaut inscription : sans réception de ce dernier, l'enfant n'est pas considéré comme inscrit.

## LE REGLEMENT

Le règlement des factures doit parvenir au secrétariat à réception de la facture et au plus tard **5 jours avant le début des vacances**.

Le règlement peut s'effectuer par chèque, espèces, ou chèques vacances (sauf sur l'adhésion).

Prévoir un chèque de caution dans le cas des règlements par un comité d'entreprise.

Si vous souhaitez régler en plusieurs fois, il faudra établir et faire parvenir au secrétariat l'ensemble des chèques avant le début des vacances en indiquant au dos la date d'encaissement souhaitée (conformément aux dates indiquées dans le mail de confirmation).

Possibilité de régler par prélèvement : pour cela il faut avoir effectué les démarches auprès du secrétariat lors de la constitution du dossier.

Une relance automatique sera effectuée en cas de retard de paiement.

## L'ACCES AU CENTRE

L'accès au centre se fait par le portail de l'entrée principale uniquement.

Un parking pour stationner est mis à votre disposition Chemin des Loyes.

Un marquage au sol a été prévu pour signaler la présence de piétons et un éclairage supplémentaire devrait être mis en place.

TOUT STATIONNEMENT DEVANT LE PORTAIL DU CLESG, même pour un court instant, EST INTERDIT.

## LES HORAIRES D'ACCUEIL

Journée  
complète

- Horaires d'arrivée :
  - De 7h45 à 9h30
- Horaires de départ :
  - De 17h à 18h

En dehors de ces horaires, le portail est fermé, il faut nous contacter sur l'interphone.

## LES DEPARTS ANTICIPES

Sont autorisés les départs anticipés ou en cours de journée uniquement ceux pour RAISON MEDICALE.

Pour cela vous devez informer le secrétariat au moins 48h à l'avance, dans la mesure du possible, afin de convenir ensemble d'un horaire de départ qui conviendra le mieux avec l'organisation mise en place sur la structure.

Dans tous les cas une décharge devra être remplie auprès des animateurs au moment du départ.

# CALENDRIER D'OUVERTURE SAISON 2023-2024

\* VACANCES D'AUTOMNE : DU LUNDI 23 OCTOBRE AU VENDREDI 3 NOVEMBRE  
FERMETURE LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE

Lu 23	Ma 24	Mer 25	Jeu 26	Ven 27
Module de 2 jours (lundi/mardi – jeudi/vendredi)				
Module de 3 jours (lundi/mardi/mercredi – mercredi/jeudi/vendredi)				
Module de 4 jours (lundi/mardi/jeudi/vendredi)				
Semaine de 5 jours (lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi)				

Lu 30	Ma 31	Jeu 2	Ven 3
Module de 2 jours (lundi/mardi – jeudi/vendredi)			
Semaine de 4 jours (lundi/mardi/jeudi/vendredi)			

## VIA LE PORTAIL FAMILLE :

- 1) Reprise Adhérents St Genoïis 2022-2023 : Inscription du lundi 02/10 dès 7h au mardi 03/10 à 12h
- 2) Reprise Adhérents non St Genoïis 2022-2023 : du mardi 03/10 à 14h au mercredi 04/10 à 12h
- 3) Nouvelles familles St Genoïise (= 1<sup>ère</sup> fois au clesg) : du mercredi 04/10 à 14h au jeudi 05/10 à 12h
- 4) Nouvelles familles non St Genoïise : du jeudi 05/10 à 14h au vendredi 06/10 à 12h (selon places disponibles)

NOUS N'ACCEPTONS PLUS D'INSCRIPTION APRES LE 6/10 à 12h.

\* VACANCES DE FIN D'ANNEE : DU MARDI 2 AU VENDREDI 5 JANVIER  
FERMETURE DU 26 AU 29/12

Ma 2	Mer 3	Jeu 4	Ven 5
Module de 2 jours (mardi/mercredi – jeudi/vendredi)			
Semaine de 4 jours (mardi/mercredi/jeudi/vendredi)			

## VIA LE PORTAIL FAMILLE :

- 1) Adhérents St Genoïis 2023-2024 : Inscription du lundi 04/12 dès 7h au mardi 05/12 à 12h
- 2) Adhérents non St Genoïis 2023-2024 : du mardi 05/12 à 14h au mercredi 06/12 à 12h
- 3) Reprise Adhésion St Genoïise et non St Genoïise 2022-2023 : du mercredi 06/12 à 14h au jeudi 07/12 à 12h
- 4) Nouvelles familles St Genoïise (= 1<sup>ère</sup> fois au clesg) : du jeudi 07/12 à 14h au vendredi 08/12 à 12h
- 5) Nouvelles familles non St Genoïise : le vendredi 08/12 de 14h à 18h (selon places disponibles)

NOUS N'ACCEPTONS PLUS D'INSCRIPTION APRES LE 8/12 à 18h.

**\* VACANCES D'HIVER : DU LUNDI 19 FEVRIER AU VENDREDI 1<sup>ER</sup> MARS**

Lu 19	Ma 20	Mer 21	Jeu 22	Ven 23
Module de 2 jours (lundi/mardi – jeudi/vendredi) Module de 3 jours (lundi/mardi/mercredi – mercredi/jeudi/vendredi) Module de 4 jours (lundi/mardi/jeudi/vendredi) Semaine de 5 jours (lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi)				

Lu 26	Ma 27	Mer 28	Jeu 29	Ven 1 <sup>er</sup>
Module de 2 jours (lundi/mardi – jeudi/vendredi) Module de 3 jours (lundi/mardi/mercredi – mercredi/jeudi/vendredi) Module de 4 jours (lundi/mardi/jeudi/vendredi) Semaine de 5 jours (lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi)				

**VIA LE PORTAIL FAMILLE :**

- 1) Adhérents St Genois 2023-2024 : Inscription du lundi 29/01 dès 7h au mardi 30/01 à 12h
- 2) Adhérents non St Genois 2023-2024 : du mardi 30/01 à 14h au mercredi 31/01 à 12h
- 3) Reprise Adhésion St Genoise et non St Genoise 2022-2023 : du mercredi 31/01 à 14h au jeudi 1<sup>er</sup>/02 à 12h
- 4) Nouvelles familles St Genoise (= 1<sup>ère</sup> fois au clesg) : du jeudi 1<sup>er</sup>/02 à 14h au vendredi 02/02 à 12h
- 5) Nouvelles familles non St Genoise : le vendredi 02/02 de 14h à 18h (selon places disponibles)

NOUS N'ACCEPTONS PLUS D'INSCRIPTION APRES LE 2/02 à 18h.

**\*VACANCES DE PRINTEMPS : DU LUNDI 15 AVRIL AU VENDREDI 26 AVRIL**

Lu 15	Ma 16	Mer 17	Jeu 18	Ven 19
Module de 2 jours (lundi/mardi – jeudi/vendredi) Module de 3 jours (lundi/mardi/mercredi – mercredi/jeudi/vendredi) Module de 4 jours (lundi/mardi/jeudi/vendredi) Semaine de 5 jours (lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi)				

Lu 22	Ma 23	Mer 24	Jeu 25	Ven 26
Module de 2 jours (lundi/mardi – jeudi/vendredi) Module de 3 jours (lundi/mardi/mercredi – mercredi/jeudi/vendredi) Module de 4 jours (lundi/mardi/jeudi/vendredi) Semaine de 5 jours (lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi)				

**VIA LE PORTAIL FAMILLE :**

- 1) Adhérents St Genois 2023-2024 : Inscription du lundi 25/03 dès 7h au mardi 26/03 à 12h
- 2) Adhérents non St Genois 2023-2024 : du mardi 26/03 à 14h au mercredi 27/03 à 12h
- 3) Reprise Adhésion St Genoise et non St Genoise 2022-2023 : du mercredi 27/03 à 14h au jeudi 28/03 à 12h
- 4) Nouvelles familles St Genoise (= 1<sup>ère</sup> fois au clesg) : du jeudi 28/03 à 14h au vendredi 29/03 à 12h
- 5) Nouvelles familles non St Genoise : le vendredi 29/03 de 14h à 18h (selon places disponibles)

NOUS N'ACCEPTONS PLUS D'INSCRIPTION APRES LE 29/03 à 18h.

\* VACANCES D'ETE : DU LUNDI 8 JUILLET AU MERCREDI 30 AOUT  
FERMETURE LE 15 AOUT

## **INSCRIPTION A LA SEMAINE OBLIGATOIRE (5 JOURS).**

### **VIA LE PORTAIL FAMILLE :**

- 1) Adhérents St Genoïis 2023-2024 : Inscription du lundi 27/05 dès 7h au mercredi 29/05 à 12h
- 2) Adhérents non St Genoïis 2023-2024 : du mercredi 29/05 à 7h au jeudi 30/05 à 12h
- 3) Reprise Adhésion St Genoïise et non St Genoïise 2022-2023 : du jeudi 30/05 à 14h au vendredi 31/05 à 18h
- 4) Nouvelles familles St Genoïise (= 1<sup>ère</sup> fois au clesg) : du lundi 03/06 à 7h au mardi 04/06 à 18h
- 5) Nouvelles familles non St Genoïise : du mercredi 05/06 à 7h au jeudi 06/06 à 12h (selon places disponibles)

NOUS N'ACCEPTONS PLUS D'INSCRIPTION APRES LE 6/06 à 12h.